

Philosophie

LE PHÉNOMÈNE « ECRIVAIN FANTOME » DANS LE MONDE ESTUDIANTIN CONGOLAIS. Réalité ou mythe

PASCAL MACUMU*

Résumé

Cet article est une réponse à un grand problème sociétal qui jette un discrédit sur l'éducation nationale, car recourir à des tiers pour écrire un travail de fin de cycle à la place d'un étudiant finaliste du cycle est une faute lourde pour un scientifique. Il est de notre devoir et responsabilité philosophique de réfléchir objectivement sur cette réalité pernicieuse qui avilit aussi bien intellectuellement que scientifiquement notre société. Quand un peuple refuse d'échafauder des plans pour son propre avenir en donnant un sens à sa sagesse, il s'exclue de la définition de son destin. Ainsi, Achille Mbembe dit : « Les universités africaines ne semblent pas avoir pu devenir de véritables foyers d'élaboration, de critique et de diffusion de nouvelles formes de pensée. »¹ Rappelons qu'avoir un diplôme et être diplômé sont deux réalités diamétralement opposées. Là se pose évidemment le dualisme de l'être et l'avoir, comme le souligne Gabriel Marcel.² Ainsi, la formation intellectuelle et scientifique demeure un passage obligé de la renaissance populaire et de la réhabilitation holistique de tout citoyen. On n'a donc pas raison de s'interroger sur la médiocrité observée au sein de notre société lorsqu'un citoyen n'a pas été bien formé. L'étudiant étant un chercheur, il doit chercher à se tailler un chemin comme le rappelle le Professeur Nkombe Oleko.³

Mots-clés : *écrivain fantôme, holistique, phénomène, mythe, la responsabilité,...*

THE "GHOST WRITER" PHENOMENON IN THE CONGOLESE STUDENT WORLD. REALITY OR MYTH

Abstract

This article is a response to a major societal problem which throws a discredit on national education because resorting to your third parties that is to write an end-of-cycle work in place of a finalist student of the cycle is a big mistake for a scientific person.

It is for our philosophical duty and responsibility to think objectively on this pernicious reality which debases intellectually and scientifically on your society. When people refuse to make plans for their future by giving meaning to their wisdom, they exclude themselves from the definition of their destiny. Therefore, Achille Mbembe said : « African societies do not seem to have been able to become true centres for the elaboration, criticism and out broadcasting of new forms of thought ». Remember that having a degree and being graduate are two different realities.

* Assistant à l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Kirotshe et visiteur à l'Université de Goma, Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication. Tel : +243977765714, E-mail : pascalmacumu32@gmail.com

¹MBEMBE, A., (1985) Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire, Paris, Harmattan, p61

²Cf. G. MARCEL, (1935), Etre et Avoir, Paris, Aubier-Montaigne, p238

³F. NKOMBE OLEKO, Dialogue sujet-objet ou le problème de relativité méthodologique, in « Problème de méthodes en philosophie et sciences humaines en Afrique » FTCK, Acte de la 7^e semaine philosophique de Kinshasa du 24 au 30 Avril 1983, p7

There obviously arises the dualism of being trained and having skills under the lines of Gabriel Marcel. Thus, intellectual and scientific training remain an obligatory step towards popular recognition and the holistic rehabilitation of every citizen. Therefore, there is no reason to wonder about the mediocrity observed within our society when a citizen was not well trained. A student being a researcher, should find his own way as Professor Kombe Oleko says.

Keywords : *Ghost writer, holistic, phenomenon, myth, responsibility.*

1. INTRODUCTION

Etant donné que le monde est devenu un petit village planétaire et le phénomène de la mondialisation n'est pas du tout une utopie, les locataires dudit village cherchent même scandaleusement, de gré ou de force, une reconnaissance académique. On ignore malencontreusement que, la seule volonté ne suffit pas pour affronter les études supérieures ; elles ne sont faites que pour les esprits bien préparés. Ne pas tenir compte d'une telle réalité, conduit droit les êtres faibles d'esprit au phénomène que nous qualifions d'«écrivain fantôme»...Il appartient donc à toutes les autorités compétentes d'y faire face et même de l'anéantir, car l'honneur de nos institutions en dépend nécessairement.

En effet, ce phénomène en étude n'est pas du tout différent de celui qu'on observe actuellement chez certains politiciens congolais qu'on appelle à tort ou à raison, « honorables » : il s'agit du retrait des signatures, un geste apparemment simple mais qui met en question non seulement la responsabilité de la personne mais aussi sa personnalité et sa dignité.

Toutefois, sans pourtant mettre tout le monde dans le même sac, nous faisons essentiellement allusion aux faits observés dans les milieux estudiantins lushois d'abord puis kivuciens après. Certes, nous avons été avec nos camarades du campus de Lubumbashi avec lesquels nous avons partagé certains moments de vie estudiantine avant d'être avec quelques-uns de nos étudiants auxquels nous donnons cours actuellement et que nous avons l'habitude de côtoyer dans le but de nous rendre effectivement compte dudit phénomène. Le but de cet essai, malgré son abrupt, n'est pas seulement de dénoncer cette fâcheuse pratique, non plus de dresser un réquisitoire ni d'intenter un procès contre quelqu'un, mais de décourager toute personne qui s'adonnerait à cette mesquinerie.

Au fait, la quintessence de la présente réflexion dénonciative et éducative veut donc faire comprendre le public en quoi consiste ce phénomène en question ; quelles sont les causes et les conséquences profondes d'une telle périlleuse pratique. C'est dans cette perspective critique que nous pensons éveiller la conscience des uns et des autres qui sont en train de tomber dans l'évanescence de la sagesse oubliant que l'emprise de la raison doit être poursuivie même dans l'obscurité totale.

Le diagnostic envisagé dans cette réflexion discursive se veut surtout une sonnette d'alarme contre une pratique qui a déjà élu domicile dans les milieux universitaires au point que les travaux supposés être des productions individuelles devant être sanctionnés par le grade académique, preuve palpable d'une qualification intellectuelle et scientifique ne deviennent qu'une simple formalité... Nous sommes obligés de traiter ce sujet sans complaisance car, à partir du moment où le peuple cesse de réagir contre la dépravation et la déliquescence, toutes les craintes sont permises.

Nous sommes persuadé que certains étudiants aiment la facilité de sorte qu'ils ne peuvent pas échapper aux pièges de l'ennemie de la science et de la sagesse. Face à une telle réalité, ne fallait-il pas nous inscrire dans la logique de Chiwengo Ngwarsungu qui disait : « Je suis tout juste une voie qui m'interroge ... une voie troublée par ce que je vois ». ⁴ Il est donc temps de faire face à un tel phénomène qui ne cesse de prendre une ampleur vertigineuse.

2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. POPULATION D'ÉTUDE

Il faut avant tout noter que les recherches en philosophie sont parfois différentes de celles en sciences sociales ou en science de manière générale pour autant que la philosophie a un caractère tout à fait particulier qui pousse ses chercheurs à envisager la réalité non pas seulement dans un aspect mais dans sa totalité tout en dépassant parfois les données expérimentales pour chercher le fondement des choses ou des réalités... Dans le cas d'espèce, nous allons simplement décrire la méthodologie utilisée, l'échantillon, la technique qui nous a permis de récolter les données relatives à ce travail et différentes méthodes d'analyse et traitement des données.

Ainsi, dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons surtout une observation directe des étudiants qui défendaient leurs travaux de fin de cycle et d'autres qui nous ont sollicité pour la direction parallèle à celle de leurs directeurs reconnus par leurs institutions. Ainsi, les données se présentent de la manière suivante :

⁴Cf. Koba P., Cours de philosophie du travail, Inédit, Lubumbashi, 2008, p32

Tableau N° 1 Répartition des étudiants qui acceptent que ce phénomène existe bel et bien dans nos établissements d'enseignement supérieur entre les années académiques 2008-2020

N°	INSTITUTIONS	Effectifs des étudiants		
		G	F	T
1	Institut supérieur de commerce ISC Goma			
2	Institut supérieur de développement rural ISDR Goma	5	4	9
3	ISP Nyiragongo	4	4	8
4	ISP Goma	3	5	8
5	UNILU	3	4	7
6	UNIGOM	2	3	5
7	ISP Kalehe	3	3	6
8	ISCDR	4	3	7
TOTAL		24	26	50

Source : nos investigations

Commentaire : Les étudiants avec lesquels nous avons échangé sur ce phénomène mis en cause sont à 50 pour une longue période de douze ans...Il s'agit d'une recherche dite fondamentale.

2.2.ÉCHANTILLON D'ÉTUDE

Pour notre étude, nous avons d'une part utilisé l'échantillon non aléatoire occasionnel qui consiste à interroger tous les sujets faisant partie de la population d'étude. Ici nous considérons les étudiants finalistes actifs et anciens étudiants finalistes qui ont constaté et observé le phénomène mis en cause. Sur les 50 enquêtés, 24 sont des garçons et 26 sont des filles des différentes institutions.

2.3.TECHNIQUE DE RECOLTE ET MÉTHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES

Pour récolter les données relatives à notre travail, nous avons fait recours à deux techniques: la technique documentaire et la technique de questionnaire. Nous avons utilisé l'analyse des contenus qui est un comptage fréquentiel pour toutes les questions qui ont constitué notre questionnaire. Le comptage des fréquences nous a permis de traduire les options émises par les enquêtés.

2.4. SITUATION DU MILIEU D'ÉTUDE

Les établissements d'enseignements supérieur et universitaire dans lesquels nous avons mené nos enquêtes sont dans les provinces du Nord Kivu, en ville de Goma, et du Haut

Katanga en ville de Lubumbashi mais aussi dans celle du Sud Kivu, dans le territoire de Kalehe...

3. PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRÉTATION DES RESULTATS

3.1. PRESENTATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Nous tenons à présenter et à analyser les données à l'issue de notre questionnaire et de notre fouille documentaire et les résultats récoltés auprès de nos enquêtés. Nous avons posé des questions à nos enquêtés qui sont tous des étudiants nouveaux et anciens du premier et du second cycle ; après la récolte des données, certains ont été sélectionnés dans l'analyse. Toutefois, nous avons lu plusieurs ouvrages qui nous ont éclairés sur le phénomène mis en évidence.

Partant de ces analyses et résultats, nous confirmons l'hypothèse selon laquelle certains étudiants recourent aux tiers pour faire à leur place les travaux de fin de cycle et les défendent après donnant l'impression qu'ils en sont les vrais auteurs.

3.2. INTERPRETATION DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

Notre sujet, ayant traité sur l'écrivain fantôme dans le milieu étudiant congolais, nous a ouvert l'esprit sur la thèse selon laquelle est effectivement une réalité et non un mythe. Nous avons constaté que cinquante étudiants ont soutenu que ce fait est réel.

Sur un total de huit institutions réparties en trois provinces différentes, les étudiants sont inanimés sur cette question et affirment que le phénomène est réel, car non seulement eux aussi l'ont remarqué, mais aussi ils ont côtoyé les étudiants qui leur montraient qu'ils n'ont pas le temps pour les uns et la capacité de réaliser ces travaux, pour les autres. Ce qui confirme clairement notre hypothèse selon laquelle ne pas tenir compte d'une telle réalité conduit droit les être faibles d'esprit au phénomène que nous qualifions d'écrivain fantôme qui se porte bien dans certains coins de la République Démocratique du Congo.

D'où les recommandations suivantes :

- ✓ L'État congolais et toutes les autorités chacun en ce qui le concerne d'être attentives, de faire face et même d'anéantir ce phénomène car l'honneur de nos institutions supérieures et universitaires en dépend nécessairement.
- ✓ L'État congolais doit procéder aux réformes visant à encourager les étudiants qui se distinguent dans le souci de créer l'émulation entre eux moyennant des bourses d'étude non discriminatoires.
- ✓ L'État congolais doit décourager cette pratique en contrôlant systématiquement l'originalité des dossiers des élèves et des étudiants ainsi que les palmarès de chaque institution d'enseignement à tous les niveaux et chaque fin d'année.

4. COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE « ECRIVAIN FANTOME »

A la question de savoir ce qui veut dire exactement écrivain fantôme, substitut savant de prête-plume, il faut simplement savoir qu'il s'agit d'un auteur sous-traitant et dirait-on anonyme d'un texte signé par une autre personne. C'est le héros dans l'ombre ; une main noire, une personne intéressante qui facilite l'aventurisme des pseudo-étudiants, des étudiants dits fantômes en écrivant pour eux le travail de fin de cycle. Pour cette catégorie d'étudiants, ce qui compte à l'institution supérieure ou universitaire n'est pas nécessairement l'acquisition des connaissances ou la capacité intellectuelle mais simplement le Diplôme d'étude supérieure ou universitaire.

En principe, le véritable auteur de ce travail scientifique, ce n'est pas celui qui le défend mais celui qui l'a conçu et rédigé, ce qui est normal. Curieusement c'est un autre qui se présente comme auteur du travail... Le sauveur ne vend que son intelligence ou l'échange contre l'argent ou toute autre chose. Il est comme le travailleur dont parle Adam Ricardo à la suite de Karl Marx dans son analyse critique de la société contemporaine qui vend son intelligence contre un salaire qui peut varier selon la loi de l'offre et de la demande. Autrement dit, ce que le porte-plume vend, ce n'est pas directement son travail mais sa force de travail, c'est-à-dire ses forces physiques et intellectuelles, ses potentialités. C'est ce qu'il cède à l'étudiant finaliste qui se dit, à tort, auteur dudit travail. En effet, la valeur de la force d'un tel travail est, comme celle de toute autre marchandise...

Pour se rendre compte d'une telle réalité que d'aucuns penseraient que c'est un mythe, il faut observer attentivement certains étudiants ou étudiantes lors de la défense des travaux de fin de cycle ou de fin d'étude supérieure. Un récipiendaire reconnu comme tel se présente dans la salle de défense comme un assistant et non comme un défenseur scientifique ; il y sort sans avoir répondu correctement à une seule question de fond. Il arrive parfois qu'il ignore certaines expressions de son prétendu texte.

Au lieu que l'étudiant finaliste se mette au travail pour chercher et rechercher dans le souci d'améliorer la qualité des résultats de sa recherche grâce aux conseils et suggestions de son directeur tout en étant persuadé qu'il s'en sortira, il laisse son travail à son employé ; honteusement, il s'empêche de lui demander des explications nécessaires sur le travail en pleine réalisation, il recourt à la spiritualité de la planche qui consiste pour la planche à se laisser emporter par l'eau du fleuve ou de la rivière qui coule, sans la moindre résistance.

C'est ce qu'on appelle couramment loi de moindre effort, c'est-à-dire, celle qui consiste pour le finaliste du cycle à chercher quelqu'un, éventuellement un ancien finaliste ou mieux un enseignant pour qu'il rédige le travail de fin de cycle ou le mémoire en sa faveur. Le mercenaire exige généralement de l'argent ou tout cadeau qui

l'intéresse. Il n'est pas interdit pour lui d'exiger à une fille dépourvue des moyens financiers, n'importe quoi en référence à la pensée sartrienne qui soutient que la plus belle fille du monde ne donne que ce qu'elle a.⁵

Ce phénomène est fréquent surtout chez les étudiants affairistes qui ont le temps pour toute autre chose sauf pour les études et qui ne cherchent à l'université que le diplôme car le travail, ils l'ont déjà, mais le besoin le plus urgent et nécessaire pour le maintien de leur emploi c'est justement cette incontournable pièce d'identité intellectuelle sans laquelle ils n'ont pas de chance de conserver leur poste ou de briguer une éventuelle promotion.

Parfois c'est pour montrer à leurs subalternes qu'ils ne sont pas négligeables sur le plan académique car parfois les collègues se méprisent entre eux à cause de l'identité académique. Une autre alternative qui est souvent constatée c'est celle d'un étudiant inapte aux études supérieures et parfois qui a eu un diplôme d'Etat miraculeusement mais qui, par complaisance, veut tromper la vigilance de ses sponsors chez qui il tire de l'argent facilement.

Ainsi, pour un étudiant pareil, le paraître se substitue en être parce que la couverture et les premières pages de « son travail » montrent effectivement que c'est lui l'auteur dudit travail mais le corps du travail ne lui appartient pas et pour preuve, il n'est pas à l'aise lorsqu'on lui pose une question de fond consistant à expliciter les phrases du texte. Avant la défense ou la pré-défense, il se met à étudier, à mémoriser parfois le contenu de ce travail à l'instar d'un syllabus ou des notes du cours. Parfois, il ne le comprend pas. Il nous appartient donc de présenter aussi bien les causes que les conséquences y afférentes.

4.1.CAUSES ET CONSÉQUENCES DU PHÉNOMÈNE EN EXERGUE

Une auto monstration réelle de l'intégrité du rationnel nous conduit droit vers les causes et les conséquences de ce phénomène qui, du reste, rend notre système éducatif hémiparalysé. Ce phénomène mis en cause est une réalité qui fait partie de celles qui ont poussé le système éducatif congolais à un recul remarquable ; conscient de cela il a été nécessaire pour notre gouvernement de procéder aux réformes profondes qui sont progressivement mises en œuvre actuellement.

D'emblée, il faut dire que quelque chose d'une grande importance manque dans le chef de celui qui se livre à une telle mesquinerie mais aussi chez le mercenaire ; il s'agit de l'éthique. En effet, « ...depuis Hegel, Marx, Piaget, l'on savait que pour les individus comme pour les groupes, la prise de conscience ne vient qu'après l'action »⁶C'est

⁵Cf., Sartre JP, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943, p489

⁶ Mova Sakanyi H., *Congo : Survie et grandeur. Pari d'une géopolitique nouvelle dans la mondialisation*, Kinshasa, Ed. Safari, 2001, p11

pourquoi, au lieu d'assister à une espèce de triomphalisme après la prétendue défense ratée du finaliste du cycle, nous aurions souhaité assister plutôt à une introspection.

Il est vrai que quiconque se livre à ces pratiques commence souvent par se persuader qu'il n'est pas capable d'affronter les études supérieures faute de base intellectuelle solide ; il découvre du coup qu'il est un esprit obscurantiste prêt à donner raison indirectement à certains racistes blancs à l'instar d'Emmanuel Kant qui disait : « Les Nègres d'Afrique n'ont de nature aucune appréciation qui dépasserait le niveau puéril »⁷. Et à Hegel de dire « L'Afrique est un continent à la conscience trouble »⁸

Ces genres de personnes savent bien comment ils ont détruit elles-mêmes leur sagesse spéculative et de ce fait, elles ont caricaturé par conséquent tout leur parcours sapientiel. Il ne peut donc pas s'approprier la thèse sartrienne selon laquelle « l'important n'est pas ce qu'on a fait de nous, mais ce que nous faisons de ce qu'on a fait de nous »⁹. D'aucuns ignorent tout de même le principe existentialiste qui affirme lucidement que l'homme est ce qu'il se fait lui-même.¹⁰

Par ailleurs, ce qui pousse un tel imposteur à une pratique pernicieuse comme celle-ci c'est aussi le manque de temps pour certains, bien sûr, les études étant pour eux une simple formalité car ils sont déjà embauchés avant la prétendue sélection qualifiable de mascarade. Ici nous citons à titre exemplatif la compétence et le diplôme ou le dossier complet qui ne sont plus de rigueur par certains employeurs, pour des raisons intrinsèques évidentes lorsqu'il s'agit de leurs proches...Et pour d'autres, c'est simplement l'incapacité à affronter les études supérieures car ils n'ont pas de base solide. Le long de leur parcours scolaire, ils se contentaient uniquement des points non mérités lorsqu'ils étaient dans les écoles tant primaires que secondaires. Que dire du phénomène observé actuellement des élèves qui changent d'école chaque année sans motif valable ? D'autres qui passent de classe alors que leurs écoles d'origine les ont maintenus dans leurs classes pour avoir échoué ? Que dire aussi d'un finaliste du secondaire qui n'a jamais atteint quarante-cinq pour cent et dont la faiblesse congénitale est décriée par ses enseignants mais qui obtient un diplôme d'état avec un score parfois étonnant ? Hormis ces causes précitées figure la prolifération des universités et instituts supérieurs dans nos milieux ; d'où la problématique de la viabilité de nos institutions supérieures et universitaires actuellement. Exacerbant, il faut dire que cette fameuse pratique répond au principe matérialiste qui soutient l'affirmation selon laquelle « pas d'intérêt pas d'action ». En effet, au-delà des dépenses normales pour la réalisation d'un tel travail il faut honorer une facture spéciale. L'écrivain fantôme exige à une fille ce

⁷ Ngoi Mukena A., *Parcours de l'histoire de la philosophie Nègro-Africaine*, Lubumbashi, Pensées du Sud, 2004, p21

⁸ Hegel G.W.F., *Leçons sur la philosophie de l'Histoire*, Paris, J. Vrin. 1970, p74

⁹ Huisman D., *Dictionnaire des philosophes*, K-Z, p2299

¹⁰ Cf. P. Foulquie, *L'existentialisme*, Paris, Ed. Que sais-je, PUF, 1955, p122

qu'il veut car comme le dit Jean-Paul Sartre : « la plus belle fille du monde ne donne que ce qu'elle a »¹¹

Au-delà de ces conséquences précitées, on se rend compte que l'étudiante ou l'étudiant, ne s'approprie pas ce travail scientifique car il ne l'intéresse pas. Même s'il faut s'y référer lors d'une potentielle recherche, il le trouve parfois difficile car il lui est étranger. A la défense d'un tel travail, le prétendu auteur du travail ne se retrouve pas ; il a généralement un savoir épidermique car effectivement il ne se reconnaît pas dans ce travail. Ceci est comparable aux notes des cours dont les explications n'ont pas été comprises mais qu'il prétend avoir lues comme tout autre étudiant. Pour lui, l'expression : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément ; ne le concerne pas du tout.

En effet, il suffit de suivre attentivement la défense de certains mémoires ou travaux scientifiques pour découvrir l'étudiant imposteur qui ne défend que les résultats de la recherche d'autrui et non les siens. On observe chez lui une insuffisance criante d'argumentations alléchantes ou persuasives. Ceci se traduit par l'incompréhension même de plusieurs extraits du texte présenté. D'autres ne parviennent même pas à lire correctement et à bien interpréter certains passages qu'ils ont prétendument écrits...

Bref, dépourvus d'une culture générale soutenue ou d'une connaissance plus ou moins encyclopédique ainsi que du temps, les études ne représentant presque pas grand-chose, certains étudiants ou étudiantes qui se sont contentés des points « sexuellement transmissibles » dit-on, ou tout simplement de la corruption à outrance, sont obligés de se chercher des mercenaires que nous avons appelé écrivain fantôme. Ces derniers sont les véritables auteurs de certains travaux de fin de cycle et qui sont défendus par des étudiants ou étudiantes qualifiés des fantômes car irréguliers aux cours et n'ayant qu'un seul objectif, celui d'avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires et non celui d'être diplômé. Les causes et les conséquences étant multiples, nous n'avons présenté que quelques-unes; néanmoins, dans cette pratique il importe d'établir la responsabilité des uns et des autres.

4.2.DE LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

« Je m'affirme comme personne dans la mesure où j'assume la responsabilité de ce que je fais et de ce que je dis¹² .» Cette pensée existentialiste marcellienne nous renvoie non seulement à énumérer les responsables de ce phénomène en étude, mais surtout à dire en quoi les uns et les autres sont vraiment responsables.

¹¹ Sartre JP, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943, p489

¹² Marcel G., *Homo viator. Prolégomènes à une métaphysique de l'espérance*, Paris, Aubier-Montaigne 1952, p26

La responsabilité première revient sans doute à l'étudiant ou étudiante. Il recourt souvent à une telle périlleuse pratique pour des raisons telles que l'incapacité notoire à produire une œuvre scientifique d'une telle carrure, ou parce qu'il est à l'université par procuration ou pour une consommation extérieure. Ce qui permet à Gabriel Marcel de dire que le monde qui se constitue sous nos yeux, autour de nous est un monde où le dévouement, l'attachement à des valeurs tend à devenir impensable.¹³

Ensuite, il est inconcevable de passer sous silence la cellule de base qu'est la famille où l'on doit recevoir l'éducation de base. Celui qui a été bien éduqué s'empêche de faire certaines choses qui peuvent saper sa personnalité. Notons ici que le but principal de l'éducation est de développer les qualités intellectuelles et morales qui feront de l'individu un être capable de réaliser ses obligations tout en collaborant efficacement à la promotion du bien être en général et de la communauté en particulier.

Et comme le dit Michel, l'éducation permet à l'homme de s'épanouir.¹⁴ On ne peut donc recourir à cette pratique que si l'on a un problème d'éducation. Malheureusement, pour la République Démocratique du Congo, l'éducation, un bien précieux, n'est pas à la portée de tous les intellectuels de sorte que la mégestion, le détournement des deniers publics, le tribalisme, l'égoïsme, etc. nous éloigne du bien-être individuel ou collectif.

Ce qu'il faut dire à l'instant ce que le phénomène que nous qualifions de l'évanescence de la crème intellectuelle ne peut relever que de la responsabilité partagée entre les différents acteurs que nous avons ciblés ci haut. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'Etat occupe une bonne place ; sa responsabilité est indéniable et ne se décrète pas car nul n'ignore que la disposition constitutionnelle à son article 43 n'est pas encore une réalité effective. Cet article stipule que « l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics. »¹⁵

Mais il s'observe qu'aucun parent n'a été inquiété par l'Etat pour n'avoir pas envoyé son enfant à l'école. Aucun enseignant corrompu n'a déjà été mis en prison pour commis cette infraction mais aussi pour avoir détruit l'éducation de l'enfant congolais. Aucun étudiant fantôme n'a été jusque-là arrêté pour avoir été attrapé en train d'exposer un travail de fin de cycle copié-collé. La seule sanction observée était de l'ajourner simplement comme si ce n'était pas une infraction punissable par la loi. La violation manifeste de la constitution, en son article 43 est à la base de plusieurs conséquences dont la dégringolade du niveau intellectuel des enfants Congolais.

Ayant payé suffisamment d'argent à l'école, certains parents Congolais ne supportent plus la reprise de classes par leurs enfants après l'échec. D'autres se réjouissent du changement d'école par leurs enfants qui cherchent à passer de classe après leurs échecs

¹³Idem, *Les hommes contre l'humain*, Paris, vieux colombier, 1951, 149

¹⁴ Michel M., *Eduquer, former : Pourquoi faire ?* Disponible. [http:// le portique. Reves-org/index279.html](http://leportique.org/index279.html), mise en ligne le 11 Mars 2005, consulté le 17 juillet 2018, p2

¹⁵La constitution de la République Démocratique du Congo, Article 43, Kinshasa, 2006

pourvu qu'ils soient enregistrés dans la classe supérieure après avoir changé d'école car certains chefs d'établissements encouragent une telle pratique parce qu'ils y trouvent l'occasion de gonfler des effectifs.

Exacerbant, faut – il rappeler ici que l'Etat congolais n'encourage pas les esprits lucides qui se distinguent par leur réussite au moyen des bourses d'étude. Celles-ci créeraient certes l'esprit d'émulation entre les élèves ou les étudiants. A cela s'ajoute l'impunité qui gangrène la République Démocratique du Congo et qui est à la base de ce phénomène car, quand bien même on crierait au voleur, l'Etat met sa langue en poche. Il aurait dû procéder aux arrestations des imposteurs dans cette matière.

Par ailleurs, l'enfant est la responsable lorsqu'il sait qu'il a échoué dans son école de provenance, mais prend l'inscription dans une autre école avec ou sans l'accord de son parent. Il est tout à fait responsable de son acte et les conséquences de son agir se remarque quand il devient incapable d'affronter les travaux de fin de cycle. Il faut dire qu'ontologiquement, il n'est plus un Dasein au sens strict du concept. Il se cache dans le « on » sans le dire clairement.¹⁶ En effet, le « on » exerce sur lui une véritable dictature, il supprime la responsabilité propre au profit d'une responsabilité commune, qui n'est celle de personne.¹⁷

Toutefois, sa responsabilité ne se négocie pas ; il doit s'assumer car lorsqu'il a pris la décision non seulement de faire rédiger son travail scientifique par le tiers, il savait bien que c'est inacceptable. Il doit aussi savoir qu'il ne doit pas faire des membres du jury des dupes y compris son propre directeur. Parfois ce dernier ignore qu'il est indexé ; Quant à lui de le découvrir lors de la dialectique avec son dirigé. Néanmoins, il court le risque de se faire corrompre car il est en face d'une personne dangereuse qui a fait de la ruse son moyen d'accéder à la grandeur. Certains directeurs ne découvrent pas ce genre de crime intellectuel.

Le troisième pilier c'est la responsabilité du rédacteur en chef qui, de manière apodictique sait que le travail scientifique est individuel et demeure le résultat de la recherche personnelle sur un sujet précis et concis exprimant un ensemble de connaissances dans un domaine bien déterminé. Il n'ignore pas que même le simple plagiat est prohibé en recherche scientifique, il est même puni par la loi. Toute personne qui s'adonne à une telle pratique peut avoir un diplôme mais il ne sera pas diplômé. Cette pratique n'est qu'une gageure désarçonnante et avilissante dont les conséquences sont nuisibles à la santé intellectuelle et scientifique.

¹⁶Cf. Jolivet R., Les doctrines existentialistes de Kierkegaard à J. P Sartre, Paris, Ed. de Fontenelle, 1948pp93-94

¹⁷Cf., Ibidem, p95

4.3. BRÈVE CRITIQUE DU COMPORTEMENT DU RÉCIPIENDAIRE LORS DE LA DÉFENSE DU TRAVAIL ACADÉMIQUE

Il est de notre obligation morale et même intellectuelle de nous poser la question de savoir pourquoi lors de la défense des travaux académiques les finalistes se font accompagner des personnes parfois en nombre suffisant et pourtant la défense des travaux scientifiques doit être un exercice normal à l'instar des autres travaux présentés tout au long de leur formation.

Cette pratique ne vise-t-elle pas le favoritisme ? Il s'agit effectivement de la spiritualité de la planche, un amour de la facilité. Pour preuve, on remarque que l'on applaudit même l'étudiant qui a échoué à la question lui posée par un membre du jury. N'est-ce pas une façon d'influencer ce dernier à considérer sa réponse qui pourtant est maladroite ? Ce qui est encore paradoxal est que cette même pratique ne s'observe pas lors de la collation des grades académique.

Le nouveau diplômé est parfois seul ou avec quelques amis et pourtant c'est le grand jour pour lui, c'est son jour de gloire et de réjouissance. Il est tout à fait différent du jour de la défense du travail scientifique qu'il peut mal défendre s'il n'en est pas l'auteur. Ce n'est donc pas nécessaire de se faire entourer par les membres de famille ne fusse que pour se faire applaudir. Le jour de la défense est finalement confondu à un jour de compétition à l'instar de celle de football qui nécessite le concours des participants qui poussent les acteurs à la victoire. Ce qui est absurde dans le monde scientifique.

Une autre observation concerne l'incapacité à un récipiendaire à répondre à toutes les questions des membres du jury et comme par miracle, on le voit satisfaire et être couronné par un diplôme après. C'est comme une magie opérée par le héros dans l'ombre.

CONCLUSION

Ce phénomène en question qui frise la honte de toute une nation n'est qu'une épine dans le pied du gouvernement de notre pays. Il faut absolument fournir des efforts pour s'en débarrasser aux risques d'assister à une dégénérescence d'un mode de vie estudiantine qui, à la longue sera difficile à éradiquer. Toutefois, si l'on veut extirper cette mentalité nuisible à la santé intellectuelle et scientifique de toute une société¹⁸ il faut d'abord défier toute personne qui use d'une pratique aussi périlleuse que celle-ci. Ces efforts concernent absolument aussi bien les étudiants que les personnes qui se permettent de retirer leurs signatures après les avoir apposées comme si elles étaient sous contrainte ou dans un état végétatif.

¹⁸ Mutete S. « les conditions sociales de l'étudiant et ses relations avec l'enseignant » le rôle social de l'université de Lubumbashi, PUL Lubumbashi 2005 p.136

Etant donné qu'avoir un diplôme et être diplômé sont deux choses distinctes, faut-il se fier à un papier ou se réjouir d'un impressionnant bagage intellectuel, d'une connaissance encyclopédique capable de reproduire ce qu'on a acquis dans un domaine précis ?

Le problème auquel nous faisons encore face, celui de l'emploi, ne doit pas être un prétexte jusqu'à notre propre annulation spirituelle car c'est plus qu'absurde de se prévaloir de ses propres turpitudes en détenant un diplôme dont on n'a pas le mérite.

Tout compte fait, l'emprise de la raison ainsi que l'ostensible sagesse tant théorique que pratique suffirait pour orienter tout homme au savoir multidimensionnel au lieu de compter sur mesquinerie fruit d'un amour de la facilité.

Voilà ce qui conduit aussi les gens à signer des documents le matin pour retirer leurs signatures le soir ; cas malheureux qu'on observe chez ceux qui sont pourtant considérés comme honorables. C'est un phénomène qui étonne actuellement plus d'un Congolais. Le travail scientifique demeure pourtant le fruit d'un sacrifice audacieux réservé scrupuleusement aux esprits bien préparés. S'arroger un pouvoir épidermique de présenter un travail dont on n'est pas capable de défendre relève d'une bassesse d'esprit mais aussi d'un avilissement de mauvais aloi.

BIBLIOGRAPHIE

1. Foulquie, P., (1955), *L'existentialisme*, Paris, Ed. Que sais-je, PUF
2. Huisman, D. (1984) *Dictionnaire des philosophes, (K-Z)* Paris, P.U.F.
3. Jolivet, R. (1948) *Les doctrines existentialistes de Kierkegaard à J.P Sartre*, Paris, Ed. deFontenelle.
4. Idem, (1951) *Les hommes contre l'humain*, Paris, vieux colombier.
5. Koba, Bashibirira, P., (2008), *Cours de philosophie du travail*, Inédit, Université de Lubumbashi,
6. Marcel, G., (1935), *Etre et Avoir*, Paris, Aubier-Montaigne.
7. Mbembe, J.A, (1985) *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan.
8. Mova SakanyI, H., (2001) *Congo : Survie et grandeur. Pari d'une géopolitique nouvelle dans la mondialisation*, Kinshasa, Ed. Safari.
9. Mutete Sapato, (2005) « *Les conditions sociales de l'étudiant et ses relations avec l'enseignant* ». *Le rôle social de l'université de Lubumbashi*, Lubumbashi, P.U.L
10. Ngoy Kamangamanga, (2004) *Côtes à tout prix. Diagnostic pour guérir l'université malade*, Lubumbashi, éd. Transition.
11. Nkombe Oleko, F., (1983) Dialogue sujet-objet ou problème de relativité méthodologique, in « *Problème de méthodes en philosophie et sciences humaine en Afrique* », FTCK, Acte de la 7^e semaine philosophique de Kinshasa du 24 au 30 Avril 1983

12. Sartre, J.P, (1943) *L'être et le Néant*, Paris, Gallimard

AUTRE DOCUMENT CONSULTE

13. *La constitution de la République Démocratique du Congo*, Article 43, Kinshasa, Mars 2006